

ORGANISATEUR(S) : CHAMBRE DES ASSOCIATIONS

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION



Initiation



Payant*



3



En ligne

* Formation payante : Etudiant : 25 € - Porteur de projet : 35 € - Bénévole (association adhérente à la CDA) : 40 € - Bénévole (association non-adhérente) : 60 € - salarié:180 €

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Toutes les associations collectent des données personnelles, que ce soit celles de leurs membres ou de leurs bénévoles, que ce soit sous forme papier ou numérique. Elles sont donc toutes soumises à la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles. Alors que certaines associations ont déjà fait l'objet de sanctions, d'autres se demandent encore comment se mettre en conformité.

Objectifs

Comprendre les exigences du cadre réglementaire de la protection des données personnelles
Identifier des actions à mettre en place pour se conformer aux exigences du RGPD

Programme

Les données personnelles

Enjeux autour de la collecte de données

Les données personnelles

Le cadre réglementaire

Garants de la protection des données personnelles

L'application du RGPD dans l'association

L'association et le RGPD

La mise en conformité

Désignez un pilote de la mise en conformité de l'association au RGPD

Le registre des activités de traitement

Effectuer un état des lieux

La sécurité des données

Incidents

Notifications de violation de données personnelles

Mesures de conservation des DP

RÉPONDRE AUX EXIGENCES DU RGPD



Risques pesant sur la sécurité des DP
Mesures organisationnelles et techniques de sécurité
Le respect des droits des personnes

DATE(S) DE LA FORMATION

16 septembre 2025

14h30 - 17h30

POUR S'INSCRIRE



01 48 83 66 40



cda@cda-asso.com



<https://www.helloasso.com/associations/c...>

STRUCTURE FORMATRICE



Chambre des associations



Voir la présentation de cette structure